

Meilleurs voeux 2017



Bulletin d'informations
2016



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Alors que 2016 s'achève laissant à chacun ses souvenirs de l'année, voici déjà 2017 qui, je l'espère, nous apportera toujours un peu plus de bonheur, de joie, de santé et de réussite pour tous.

Une année marquée par quelques changements parmi les acteurs économiques, culturels et sportifs de notre cité avec la satisfaction de voir :

- l'installation de Olivier André - plombier chauffagiste, Maryse Bastière « Infinitem » - cours de yoga, Carole Blanchard « Ça Cartonne » - encadrement et cartonnage, et Arnaud Fillon « Just 'Pizza » - pizzas à emporter. Nous leurs souhaitons tout le succès attendu ;

- le pôle médical en constante évolution a vu l'arrivée d'un 3^{ème} médecin Paul Vanderkam en renfort de nos praticiens et l'acquisition des locaux de kinésithérapie par la SCI Iroise avec maintenant deux intervenants, Mme Borzacchini et M. Girard. Ils ont toutes notre reconnaissance pour les services rendus à la population.

Quelques mouvements ont également eu lieu à l'école : le départ d'Audrey Huteau et Isabelle Rolland, l'arrivée de Flore Guillon et Frédéric Belly. Les effectifs sont en augmentation : 140 élèves inscrits à la rentrée 2016.

L'arrivée de nouveaux présidents d'associations : Cécile Guiberteau au Comité des Fêtes qui succède à Jean-Luc Gallet, Damien Bessé à l'APE qui succède à Isabelle Moreau et Jean-Paul Séguy succédant à Madeleine Brégeaud au Club des Amis de Verrières. Toutes nos félicitations et nos encouragements les accompagnent.

Notons que 2017 sera l'année où nous rendrons visite à nos amis Coumois les 25, 26, 27 et 28 mai.

Je profite de ce moment pour adresser tous mes remerciements à l'ensemble des associations qui animent notre village tout au long de l'année d'une manière remarquable.

Un grand bravo pour la formidable implication des nombreux bénévoles qui œuvrent pour permettre à tous de se retrouver et d'échanger dans la bonne humeur, comme lors du 1^{er} marché artisanal et gourmand semi-nocturne !!

Plusieurs temps forts vont rythmer le 1^{er} semestre de l'année 2017 : la fusion de la Communauté de Communes qui deviendra Vienne et Gartempe dès le 1^{er} janvier, puis l'élection Présidentielle les dimanches 23 avril et 7 mai, suivie des élections Législatives les 11 et 18 juin.

L'équipe municipale quant à elle poursuit son chemin méthodiquement. Bientôt à mi-mandat, un certain nombre de dossiers sont terminés, d'autres sont en phase préparatoire, sur les rails ou en cours d'élaboration.

Concernant les réalisations en cours, le chantier le plus important reste l'aménagement de la route de Gençay et de la Grand' Rue. La 1^{ère} tranche des travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux électriques vient de se terminer. Dès le printemps 2017, les travaux de renforcement et de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement devraient démarrer.

2017 verra également le lancement d'autres projets importants : l'inscription au programme FACE C pour définir le planning d'aménagement de la Route de Gouex, l'étude d'un projet d'aménagement urbain au cœur du parc Sausseau et la construction de 6 maisons seniors.

Voici donc les principales orientations pour cette nouvelle année, qui traduisent notre volonté de préserver notre cadre de vie, en améliorant et en développant les services, **tout en préservant les équilibres financiers**.

Vous retrouverez le détail des réalisations et des projets dans ce bulletin, préparé par la commission communication que je remercie.

Le développement de notre commune ne pourrait pas se faire sans l'implication de votre Conseil Municipal et du personnel communal que je tiens à remercier pour leur dévouement et leurs compétences.

Merci aussi aux acteurs économiques, qu'ils soient agriculteurs, industriels, artisans, commerçants ou professions libérales qui, par leurs actions, contribuent à la vitalité de notre village.

Après avoir eu une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre Commune qui contribuent à son développement.

Je terminerais en vous souhaitant avec l'ensemble du Conseil Municipal, un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2017.

Christophe VIAUD

N'oubliez pas, vous êtes cordialement invités aux vœux du Maire
Samedi 7 janvier à 17h à l'espace Jean-Alain Lochon



SOMMAIRE

- Le Mot du Maire** Page 2
- Info Mairie** Page 3
- Vie de la Cité** Page 4
- Le Pôle Péri scolaire** Page 6
- L'Ecole Primaire** Page 7
- La Jeunesse** Page 9
- La Médiathèque** Page 10
- Travaux réalisés** Page 11
- Bâtiments** Page 11
- Voirie** Page 13
- Acquisitions** Page 14
- Assainissement** Page 14
- Les Finances Communales** Page 14
- EHPAD L'Orée du Verger** Page 15
- Manifestations** Page 15
- Paroles d'Associations** Page 17
- Annuaire des Acteurs Eco.** Page 23
- Calendrier des fêtes** Page 24

LA MAIRIE - LE SERVICE AU PUBLIC



14 place de la Mairie
86410 VERRIERES



Tél : 05.49.42.71.77
Fax : 05.49.42.58.28

Attention, nouvelle adresse : verrieres@departement86.fr



L'accueil de la mairie est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec poussette... par la salle des mariages.

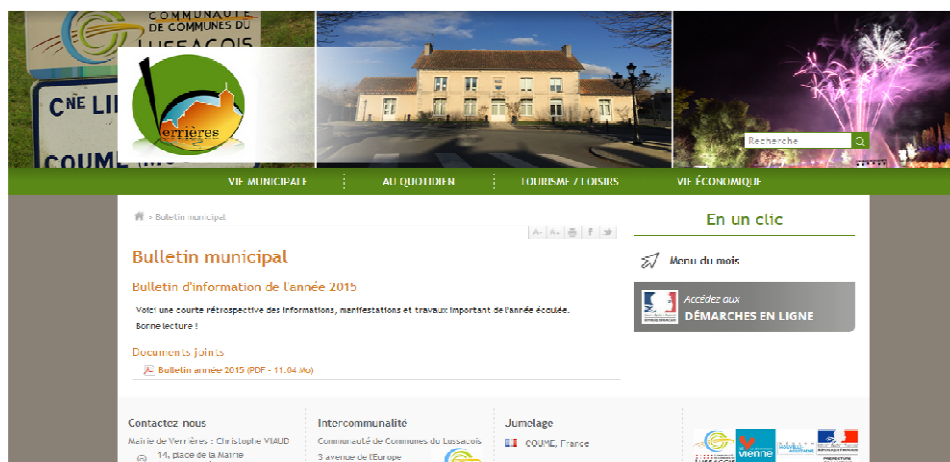


	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30	Fermeture au public	Permanence téléphonique	Fermeture au public	Permanence téléphonique	Permanence téléphonique
9h	Permanence téléphonique uniquement	Ouvert au public	Permanence téléphonique uniquement	Ouvert au public	Ouvert au public
12h					
13h30	Permanence téléphonique	Permanence téléphonique	Permanence téléphonique	Permanence téléphonique	Permanence téléphonique
14h	Ouvert au public	Ouvert au public	Ouvert au public	Ouvert au public	Ouvert au public
17h					

Horaires d'été : du 17 juillet au 25 août 2017 de 9h à 12h du lundi au vendredi

NOUVEAU SITE INTERNET OFFICIEL

www.verrieres-vienne.fr



TARIFS DES SALLES MUNICIPALES

Modification des tarifs (délibération n°20160310SB08) :

	SALLE POLYVALENTE (stade)		CLUB HOUSE (salle polyv.)	SALLE J.A. LOCHON (dans le bourg)		J.A. LOCHON	
	ÉTÉ	HIVER (du 1er nov. au 31 mars inclus)	Tarif unique	ÉTÉ	HIVER (du 1er nov. au 31 mars inclus)	réunions uniquement pas de supplément chauffage	
						Grande Salle	Petite Salle
COMMUNE	200 €	280 €	50 €	150 €	200 €	gratuit	
HORS COMMUNE	400 €	450 €		300 €	350 €	100 €	40 €

ORDURES MÉNAGÈRES - SIMER

Points de collecte : un peu de civisme !

Augmentation des dépôts de toutes sortes non-autorisés (ex. Rte de Bouresse/La Pouge).

Nous avons la chance d'avoir une déchetterie avec des horaires d'ouverture très larges : utilisez ce service !

Les paysages n'en seront que plus jolis.



N° tél déchetterie de Verrières :
05.49.42.88.26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	8h30-12h	FERMEE	8h30-12h	FERMEE	8h30-12h	8h30-12h
Ap -Midi	13h30-18h	FERMEE	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h



Information du SIMER :

«Attention aux dépôts sauvages !

Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par le SIMER constitue une infraction de 2^{ème} classe passible à ce titre d'une amende de 150 €.

La même infraction commise à l'aide d'un véhicule constitue une contravention de 5^{ème} classe, passible d'une amende de 1 500 €, montant pouvant être porté à 3 000 € en cas de récidive.

Si vous constatez un dépôt sauvage de déchets, déclarez-le à la mairie. »

Rappel :

Lorsque le jour de ramassage tombe un jour férié il est effectué. SAUF le jour de Noël et 1^{er} janvier (dates diffusées sur le petit journal du tri dans vos boîtes aux lettres).



POLICE DE LA CIRCULATION - Village des Remiers

Suite à la demande des habitants, le conseil municipal a décidé de limiter la vitesse de traversée du village à 50 km/h (arrêté du maire n°2016EB51 du 03/11/2016). Les panneaux seront prochainement installés afin de garantir leur sécurité.



TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT RÉSEAU EAU POTABLE

Renouvellement et renforcement du réseau Eau Potable entre la route de Lussac et la route de Goux, ainsi que la reprise des branchements du village du Gâteau.



SyRVA - Syndicat de Rivière Vienne et Affluents

Une enquête publique a eu lieu du 12 septembre au 14 octobre sur un large territoire dont Verrières. Elle a pour objectif de déclarer d'intérêt général le programme de travaux du Contrat Territorial Vienne Aval mené par le Syndicat SyRVA et d'autoriser la réalisation des travaux visés par les rubriques de la nomenclature « Loi sur l'eau », à savoir : ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation.

Après débat sur le sujet au conseil municipal du 5 octobre, une délibération a été prise, s'opposant aux travaux d'arasement de la forge, aux travaux de Fontenille et à l'atteinte à la propriété privée. Affaire à suivre...



Ad'AP - Agenda d'Accessibilité Programmée

Pour information : la loi handicap n°2005-102 du 11 février 2005, imposait l'obligation de mettre en accessibilité tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP) avant le 1^{er} janvier 2015. L'objectif n'étant pas atteint, le législateur a donné la possibilité de surseoir aux obligations et d'éviter des sanctions financières en proposant des délais supplémentaires.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Un diagnostic avait été fait en 2011 pour tous nos ERP avec de nombreux points à corriger. À ce jour et au regard des aménagements déjà réalisés, le montant estimé des travaux à faire avant fin 2018 se chiffre à 60 310 € HT. Ce coût ne comprend pas la mise en accessibilité des IOP (Installations Ouvertes au Public) - stade et cimetière (programmation en cours). Pour la Mairie, une dérogation est autorisée, le projet devra être budgétisé pour 2019 avec un lancement des travaux effectif avant fin 2021.

DÉPOSE DE LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

Les services Orange ont décidé qu'il était temps de dire au revoir à notre cabine téléphonique, enlèvement le 30 novembre.

URBANISME

Modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) : Suite à un refus motivé par les services instructeurs de la DDT (Direction Départementale des Territoires) sur un projet de création de gîtes à la ferme aux Petites Loges, dans un anciens bâtiment à vocation agricole, le conseil municipal a décidé de lancer une modification simplifiée du PLU, dans un but de développement économique, sur l'ensemble du territoire.



Procédure :

*Janvier Lancement de la modification simplifiée n°2 du PLU par délibération et arrêté du maire
Repérage des bâtiments pouvant changer de destination en zone A ou N pour favoriser la création de gîtes à la ferme, chambres d'hôtes, ...*

Mars Etude, montage du dossier

Septembre Enquête publique

Par délibération du 5 octobre 2016, le conseil municipal a validé la modification simplifiée. L'enquête publique n'a reçu aucune remarque ni contestation.

Après le délai légal de 2 mois du contrôle de légalité par les services de la préfecture, le dossier sera clos et le projet pourra voir le jour.

Montant des frais à charge de la commune : 2 125 € HT honoraires urbaniste M. LABBÉ
357.92 € HT 2 annonces légales dans la presse

Intégration de la commune au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) au 1er janvier 2017 :

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été validé le 25 mars 2016. Ce dernier fait évoluer les périmètres des EPCI de la Vienne et notamment celui de la Communauté de Communes du Montmorillonais et du Lussacois, qui se constituera à terme de 55 communes.

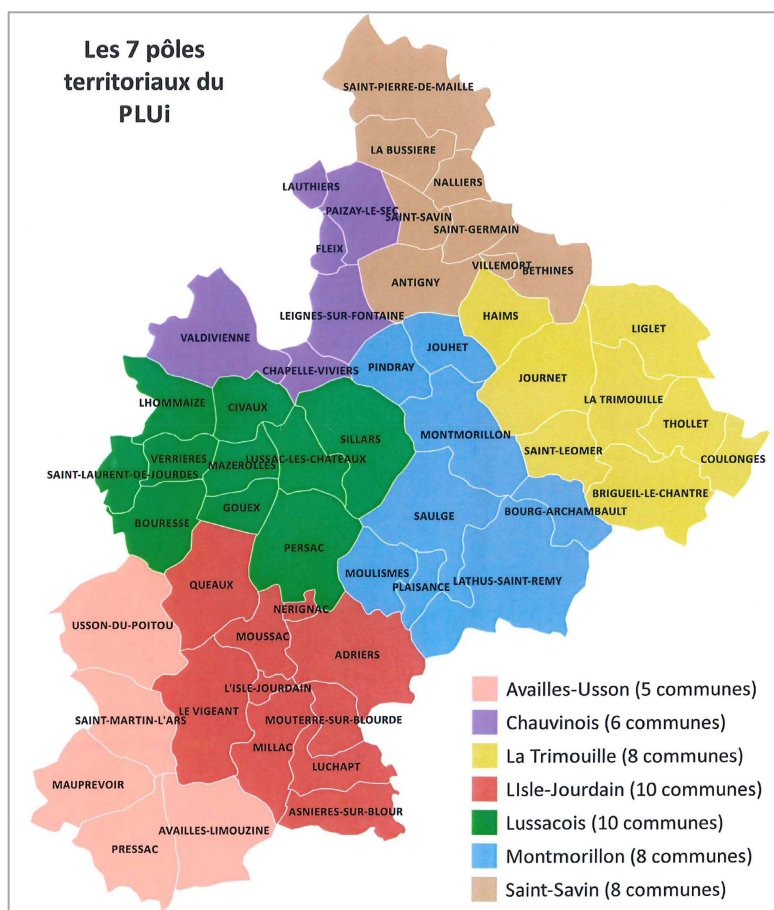
Parallèlement à l'élaboration du SDCI, la communauté de communes du Montmorillonais a amorcé une réflexion sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal le 7 juillet 2015 lors d'un conseil communautaire.

Cette réflexion a été validée lors du conseil communautaire du 17 décembre 2015, durant lequel le PLUI a été prescrit.

La démarche permettra de se doter d'un outil de planification et de programmation à une échelle cohérente. Le PLUI sera la traduction d'un projet de territoire élaboré par les élus. L'objectif étant d'organiser l'aménagement du territoire ainsi que l'usage et le droit des sols pour répondre aux besoins actuels et à venir des populations (habitat, emploi, services) dans une logique de développement durable du territoire.

La mise en place d'un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale permet la mise en cohérence de politiques publiques territoriales et la prise en compte du fonctionnement des territoires qui dépasse largement le cadre communal. Le PLUI est également l'occasion d'articuler différentes politiques publiques afin de mettre en place une vision transversale de l'aménagement du territoire.

CONSIDERANT l'opportunité pour la Communauté de Communes du Lussacois de s'inscrire dans cette démarche de planification intercommunale, il a été voté au conseil municipal du mois de juin 2016 l'adhésion au PLUI.



AMBITION 55

www.ambition55.fr

Projet Vienne et Gartempe



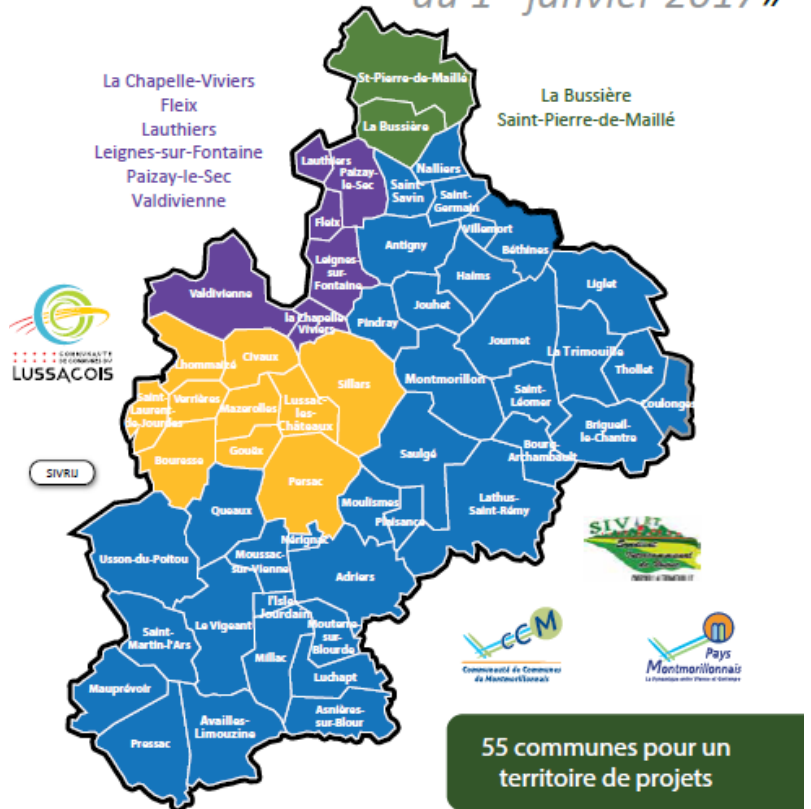
La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) de la Vienne, en date du 8 février 2016, a validé la fusion des Communautés de Communes du Lussacois et du Montmorillonais ainsi que le rattachement des communes de La Chapelle-Viviers, Fleix, Lauthiers, Leignes-sur-Fontaine, Paizay-le-Sec et celles de La Bussière et Saint-Pierre-de-Maillé actuellement intégrées à la Communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse.

Vous avez des questions concernant le projet Vienne et Gartempe ? www.ambition55.fr (site officiel) ou la page Facebook « Ambition 55 » sont à votre disposition.

Vous pouvez également contacter :
M. Cédric HARENT au 06 44 23 15 74
missions@cc-lussacois.fr

« un nouveau territoire
à votre service, au quotidien,

au 1^{er} janvier 2017 »



LE PÔLE PÉRISCOLAIRE



CANTINE SCOLAIRE

Tarif normal	2,75 € le repas
Tarif 3 enfants et +	2,60 € le repas
Tarif adulte	3,90 € le repas



Depuis octobre les repas sont confectionnés par Antoine DESFOSSÉS, mis à disposition par le Centre de Gestion en remplacement ponctuel d'Isabelle BAUD.

Acquisition de jeux pour les 3 - 6 ans : enveloppe de 1 500 € TTC
Ils sont à la disposition des enfants sur le temps périscolaire.

- Toupies géantes,
- échasses,
- cerceaux,
- motos et voitures,
- bascolettes
- et balles d'activités.



GARDERIE PÉRISCOLAIRE COMMUNALE

Les horaires :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h30 - 9h / 16h15 - 18h30
- Mercredi
7h30 - 9h / 12h - 12h30

Tarifs :

- 1€30 de l'heure
- 0€60 le goûter

Les contacts :

Dominique DETURCK
Marielle CARPENTIER
N° tél : 05.49.45.98.80
(appeler aux horaires d'ouverture de la garderie)

SCOLARITÉ 2015/2016

Janvier-juillet 2016 un projet commun « **mieux vivre ensemble** » :

Danser et créer ensemble

PS/MS sur les danses d'autrefois avec Véronique FOUGERE et ses musiciens
GS/CP et CP/CE1 avec Marie RENARD, représentation en février « Danses et Emotions »

CE2/CM1 autour du théâtre avec montée sur les planches en juin

Jouer ensemble au sein de l'école

CE2/CM1 et CM1/CM2 initiation tennis

Jeux de dames (offert par l'APE) pour les élémentaires avec les élèves de l'ULIS en ateliers interclasses

Nouvelles activités collectives (ping-pong, tchoukball, cirque...) grâce au matériel acheté par l'APE et la mairie

Créer ensemble

Fabrication de bacs à jardin et ateliers de cuisine pour les élèves de l'ULIS

Lancement du projet « **Médiation par les pairs** » avec les formations adultes, poursuite en 2016/2017

Les élèves ont **chanté ensemble** en participant activement aux commémorations du 8 mai et de la Couarde.

Projet intergénérationnel en partenariat avec la maison de retraite « L'Orée du Verger » : visites à la maison de retraite, partage de bons moments autour d'activités jeux de société, cuisine, origami et découverte des objets d'autrefois.

En lien avec la médiathèque, venue de Luc TURLAN pour présenter ses œuvres et expliquer comment fabriquer un livre à tous les élèves.

L'année scolaire a été clôturée par la kermesse autour du thème « **danser ensemble les danses du XX^{ème} siècle** ».

La visite du château des Aigles à Chauvigny pour les classes maternelles et CP (Mme BOCHE) et du Puy du Fou pour les CE, CM et ULIS en fin d'année a enchanté petits et grands.

Nous remercions chaleureusement Mme HUTEAU pour les 13 années de cours dispensés aux enfants et lui souhaitons réussite dans sa nouvelle école. Mme ROLLAND nous quitte également.

SCOLARITÉ 2016/2017



Bienvenue à Mme Flore GUITTON en PS/MS (remplaçante du lundi) et M. Frédéric BELLY avec les CE2/CM1.

Laurence FAIDEAU a retrouvé sa classe et ses élèves à la rentrée de novembre, après les vacances de la Toussaint. Nous sommes ravis de son bon rétablissement et de son retour parmi l'équipe enseignante.

Répartition des classes et effectifs de septembre 2016 : **140 élèves**

Classes	PS / MS	GS / CP	CE1 / CE2	CE2 / CM1	CM1 / CM2	ULIS-école
Effectifs par classes	27	27	24	24	25	13
Enseignantes	Mmes SANSQUIER et GUITTON	Mmes BOCHE et PRIOUX	Mme GUIBERTEAU	M. BELLY	Mmes FAIDEAU et PRIOUX	Mme DAIGRE
ATSEM	Mmes BLET et WARZECHA	Mme SIN				
Effectifs par niveaux	PS : 13 / MS : 14 / GS : 12 / CP : 15 / CE1 : 15 / CE2 : 23 / CM1 : 20 / CM2 : 15 / ULIS-école : 13					



Projets

Après un recrutement des élèves médiateurs et deux temps de formation pour les enfants et l'ensemble du personnel intervenant sur le temps scolaire et périscolaire, le lancement de la médiation par les pairs dans l'école est pour bientôt...

En lien avec la médiathèque, un projet autour de l'école d'autrefois s'est déroulé en septembre et octobre. Pour novembre/décembre, plusieurs classes ont pris le départ avec les skippers du Vendée Globe. Pour le reste de l'année, des projets de classe découverte et de sortie sont en préparation.

Travaux divers

Ravalement des peintures intérieures du hall de la maternelle (par les agents techniques et Michel FROMENTEAU)
Installation de stores dans la salle d'activités et SESSAD, anti pince doigts et isolation acoustique dans diverses salles de classes (Ets LANNEAU & Fils : 1 052 € HT)
Remise en conformité de la structure de jeux suite au contrôle annuel de l'APAVE : 170 € HT (matières premières)

Budget alloué à l'école : 5 000 € (manuels, livres et fournitures scolaires).

IMPORTANT

Afin d'organiser au mieux les futures classes et plus particulièrement les maternelles, les parents qui envisagent une inscription en septembre 2017 sont priés de venir se présenter au plus tôt à la mairie.

TAP - TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

De 13h20 à 14h, tous les jours excepté le mercredi, Sandrine et Mickaël mettent en œuvre des activités ludiques, créatives, culturelles et sportives pour les enfants : Jardinage, sports d'équipes, jeux traditionnels, ...

Janvier : découverte du Japon au travers de « Mon voisin Totoro » et activités manuelles liées

Mars/avril : jouons au Pictionary

Mai/juin : jouons la carte de la fraternité (proposée par la Ligue de l'Enseignement) ; 8 séances de yoga « découverte » 160 €

Septembre : 7 séances avec l'Écomusée de Juillé « l'école d'autrefois » : 394.31 € complétées par des animations de Sandrine les jeudis (écriture à la plume, découverte des matières étudiées à l'époque...)

Septembre/octobre : découverte musicale, chorale (participation bénévole de Laurence FAIDEAU)

Novembre : découverte de la philatélie

Décembre : fabrication de sapins de Noël avec objets de récupération en tout genre.

Nous sommes toujours à la recherche et à l'écoute de ceux qui souhaiteraient faire découvrir aux enfants une passion, un savoir-faire, ..., sur le temps périscolaire.

Le PEdT (Projet Educatif Territorial) de la commune de Verrières a été validé par la commission départementale. Une nouvelle convention en lien avec l'académie de Poitiers, la Préfecture et la CAF de la Vienne a été signée pour une durée de 3 années scolaires (jusqu'à août 2019).

Un fond de soutien au développement des activités périscolaires nous est attribué à hauteur de 50 € par enfant scolarisé.

AIDE AUX DEVOIRS

2^{ème} rentrée réussie pour les **8 bénévoles** de ce service proposé aux enfants (*et indirectement aux parents*).

Un grand **MERCI** à **Jean-Marc, Lexane, Maryse, Michèle, Mirella, Monique, Roselyne et Thierry** pour leur temps, leur présence et leur assiduité. Il n'y a eu que des bons échos de la part des utilisateurs.

L'aide aux devoirs se déroule les mardis et les jeudis de 17h à 18h dans les locaux de la garderie périscolaire, du CP au CM2.



Au jardin



L'école autrefois



Yoga

**Accueil de loisirs intercommunal vacances et mercredis...
le succès continu !**

Cette année encore, l'accueil de loisirs intercommunal a vu sa fréquentation augmenter. Ainsi, ce sont plus de **232** enfants de toutes les communes du Lussacois qui ont participé aux animations proposées.

Durant les vacances de février, d'avril et d'octobre, la fréquentation moyenne est de **47** enfants par jour.

En été, cette moyenne est de **66** enfants par jour avec des pics de fréquentation autour de **90** enfants de 3 à 12 ans.

Cet année encore des projets et des sorties ont rythmé l'été :

Balade en calèche dans Verrières, veillées pour tous, visite du musée du macaron, spectacle des géants du ciel, sortie au Parc de la Belle...

Des mini séjours : 24h pêche, spéciale filles, séjour au CPA Lathus...

Des journées inter-centres avec les accueils de loisirs du pays Montmorillonnais,

Des journées passerelles avec les crèches de la MJC 21 pour les enfants de 2-3 ans et avec le secteur jeunes de la MJC 21 pour les enfants de 10-12 ans.

Mais aussi des projets en tout genre : artistique, radio, jardin, sportif, culturel...

Une soirée familles a eu lieu le vendredi 26 août pour clôturer l'été avec au programme : spectacle des enfants, apéro dinatoire et spectacle « MUE » par une compagnie professionnelle.

Enfin pour finir, concernant les mercredis, la fréquentation moyenne sur le site de Lussac-Les-Châteaux est de **24** enfants et sur celui de Verrières de **30** enfants soit une moyenne globale des deux sites de **27** enfants.

Différents projets ont rythmé cette année 2016 :

Des ateliers bricolages pour la fête de la St Jean ;

Un projet pour la quinzaine du goût avec des ateliers cuisines, des rencontres avec les aînés de la maison de retraite de Verrières, de Siel bleu et de l'Escale avec pour finalité la réalisation d'une exposition photos à la MJC 21 et la fabrication d'une tablette géante en chocolat ;

Et aussi, des rencontres sportives, des jeux de coopération, de construction mais aussi des activités manuelles...etc.

Le DAV ? KEZAKO ?

A la recherche d'un emploi d'été ? Envie de faire de l'animation ?

Le DAV (dispositif d'animation volontaire) permet aux jeunes de 16 à 19 ans de découvrir ce qu'est l'animation avant de s'engager dans un processus BAFA (*Brevet Aptitude aux Fonctions d'Animation*). Le DAV c'est aussi le fait de vivre une première expérience de l'engagement, de découvrir les fonctions de l'animateur, son rôle éducatif, ses responsabilités, de préparer en équipe une activité répondant aux besoins des enfants.

Afin de vous tester dans l'animation, la MJC 21 vous accueille durant une semaine et demie, aux vacances de février en immersion totale au sein de l'accueil de loisirs 3-12 ans.

Pour vous inscrire dans le dispositif ou pour avoir plus de renseignements, il est nécessaire de prendre contact avec Marie ARCHAMBAULT, coordinatrice enfance/jeunesse de la MJC 21 qui vous accompagnera tout au long du DAV et du BAFA, si engagement il y a.

Inscriptions et renseignements auprès de la **MJC21**
21 route de Montmorillon 86320 Lussac-les-Châteaux
par téléphone au 05-49-48-29-31
ou sur le site internet de la MJC21 : www.mjclussac.org



BONS VACANCES - CPA Lathus

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Lussacois conventionne avec le Centre de Plein Air de Lathus afin de favoriser l'accès des enfants des communes-membres aux camps d'été organisés par le CPA.

Comment ça marche ?

Des bons vacances sont offerts aux familles (1 par enfant), pour un séjour au choix, organisé par le CPA Lathus. D'une valeur de 80 €, ils sont supportés à 50% par la CCL et 50% par la commune. **6** ont été distribués en 2016.

Encore une année riche en animations, spectacles et ateliers.

Merci Sandrine !

Février : atelier sur les messages secrets proposés par l'Espace Mendès France dans le cadre de la Science se livre ❶

Mars : conférence sur l'histoire du livre animée par René Chrétien
Journée d'animation à l'école avec Luc Turlan, auteur-illustrateur jeunesse ❷, exposition de dessins originaux et séance de dédicaces à la médiathèque

Chasse aux œufs de Pâques - Madame Poulette a perdu ses petits ! ❸

Avril : ateliers sur la Chimie, « tout est chimie » proposés par l'Espace Mendès France ❹

Ciné-concert La maison démontable de Buster Keaton proposé par la Mouette à 3 queues

Mai : lancement du festival de littérature européenne de Cognac
Projection du film « les enfants de Timpelbach » de Nicolas Bary
Atelier couture pour fabriquer des mascottes aux couleurs des 5 pays à l'honneur de ce festival

Juin : prix du polar historique de Montmorillon (parmi une sélection de 5 ouvrages)

Rencontre dédicace avec Annie-France VENIN (de Verrières) pour son roman « Dans le silence des larmes ». ❺

Octobre : animations sur le thème de l'école d'autrefois (exposition, dictée à la plume) ❻ et spectacle « Le chant du Rossignol » (Comité des Fêtes)

Exposition de tableaux réalisés aux pastels par Pierrette Largeau et atelier cartonnage animé par des membre du club « Activités Bien-être » de Bouresse

Novembre : venue de l'auteur français Vincent Message ❼ pour son roman « Défaite des maîtres et possesseurs » dans le cadre du Festival de Littératures Européennes de Cognac en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne

Décembre : 3^{ème} vente de livres d'occasion sortis des collections

Exposition/concours du plus beau sapin de Noël (remise des prix le 17)

Spectacle de Noël pour les enfants de l'école « La comptines à sons » par la compagnie Croqu'Notes



Responsable : **Sandrine BERTHAULT**
05 49 39 69 41 ou mediatheque.verrieres@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi : 16h-18h Mercredi : 14h-18h
Jeudi : 15h-18h Samedi : 9h-12h



CHANTIER LOISIRS

6 jours de chantier, 9 jeunes participants

Ce chantier s'est déroulé sous la direction et l'animation de Marie ARCHAMBAULT et d'Adrien BEAUPOUX (MJC21), avec la participation bénévole d'André BLET pour la partie maçonnerie. Nous tenons à préciser que le financement du projet est minimisé grâce à son soutien. Encore merci à lui !

Réalisations :

- rénovation d'une partie du mur d'enceinte du pôle périscolaire
- marquage au sol de jeux dans la cour du pôle périscolaire et « séparation » visuelle cour maternelle / élémentaire.



L'équipe 2016



La Commune a financé ce projet à hauteur de 1 000 € HT environ (matériels, matières premières, coût animateurs MJC21, repas et participation au séjour au bord de mer pour les jeunes).

L'équipe des jeunes était composée de Célia GABARD, Célia PINAULT, Lauriane TEXIER, Noémie CAMPOS, Arthur SAULET, Flavian PROUST, Hugo BLANCHARD, Pierre BLANCHARD et Yan DESROCHES.

DIVERS

Réparation d'une partie du mur d'enceinte du cimetière : 1 375 € TTC (ADECL) détérioration due aux racines d'arbres.

Aire de jeux / skate-park : rénovation des parties bois : 3 460 € HT (LANNEAU & Fils) suite au contrôle périodique

Étang : aménagement d'une plateforme destinée à la pétanque pour un montant de 1 455.87 € HT (CCL), suite à la demande des pratiquants. Des rondins de bois seront installés pour délimiter les terrains.



BÂTIMENTS

L'ÉGLISE

Remplacement des tintements de cloches : 2 914 € HT (Ent. BODET)

Réparation d'un sinistre sur la rambarde extérieure : 1 460 € HT (pris en charge par la compagnie d'assurance)

LOCAL KINÉ

Plutôt que de s'engager dans un crédit bail, la SCI Iroise a préféré devenir propriétaire du local pour un montant de 66 000 €. Nous sommes heureux de constater la pérennité du service au sein du pôle médical.

IMMEUBLE 1 GRAND RUE (ancienne pharmacie SAUSSEAU)

La commune est propriétaire depuis février 2016 (55 000 €).

Projet :

Création d'une voie de communication entre le centre-bourg et le pôle médical

Phase 1

Nettoyage du parc et travaux de sécurisation : 6 500 € HT
(VERRIERES JARDINS LOISIRS)

Phase 2

Etude de faisabilité et esquisses sur le projet d'aménagement (prévu en 2017).
Cette opération pourrait être éligible au programme de revitalisation du centre bourg (AMI) et ainsi bénéficier d'une subvention de 40% du montant du projet.

ACQUISITION D'UN TERRAIN - Route de Lhommaizé

Terrain nu se trouvant dans la descente du stade (cadastré AE 42) 779m² pour un montant de 7 000 €.

Projet : création de places de stationnement pour faciliter l'accès au secours lors des manifestations.



SECURITÉ INCENDIE DES BÂTIMENTS

Changement des extincteurs (après contrôle annuel de l'APAVE) : 279.70 € HT (Ets BOSQUET)

Remplacement alarme incendie espace Jean-Alain Lochon : 4 685,63 € HT (fourniture et pose EIFFAGE Energie) suite à un dysfonctionnement.

GRANGE « ACCA » - Rue des 2 Porches

Dépôt d'une déclaration préalable en septembre pour autorisation de travaux concernant un changement de menuiseries.

Octobre : refus motivé par l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Vienne. Une demande doit être redéposée en conformité avec leurs considérations (matériaux à revoir). Des devis correspondants devront être demandés et proposés au conseil municipal pour le budget 2017.

ESPACE JEAN-ALAIN LOCHON

Création d'espace de rangements dans l'ancien ALSH : 1 070 € HT (LANNEAU & Fils) à destination des associations et de la médiathèque.

Remplacement du chauffe-eau de la cuisine : 650 € HT (achat et pose LANNEAU Electricité)



ANCIENS SILOS

Réalisation d'une rampe d'accès et sécurisation :

4 202.53 € HT (BLET Sarl) afin de créer une surface utile au stockage.

Occultation des accès interdits au public par un bardage tôle : 1 380 € HT (BLANCHARD Sarl)

ATELIERS COMMUNAUX

Réalisation d'une dalle béton 130m² :

5 487.94 € HT (BLET Sarl)

Divers travaux électriques :

831.50 € HT (Alain BONHUMEAU)



MAIRIE

Création d'une rampe d'accès PMR : 1 379.94 € HT (BLET Sarl)

Installation d'une sonnette accessible PMR : 211.05 € HT (Alain BONHUMEAU Electricité)

Dispositif d'attente pour palier à l'accessibilité de la mairie.



VOIRIE COMMUNAUTAIRE À CHARGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LUSSACOIS

Route communale entre La Ferbouchère et la Pouge :

1060ml pour un montant de 21 500 € TTC

Route de Chez Delage : 960ml pour un montant de 17 100 € TTC

Route du Gâteau : 100ml pour un montant de 4 500 € TTC

VOIRIE À CHARGE COMMUNALE

Installation d'un mat d'éclairage public à l'abri bus place du champ de foire et boîtier guirlande : 4 073.67 € HT

Réhabilitation d'un pluvial à la Penchonnière et au Gâteau : 2 926.70 € HT (CCL)

Réfection du chemin piétonnier Rue Jules Berry au stade et création de places de parking : 11 680.12 € HT (CCL)

Reprofilage du chemin de l'étang : 573.50 € HT (CCL)

Travaux sur la place de retournement à la cité du Crêt d'Eau : 2 296.81 € HT (CCL)

Marquage au sol (Rue Jules Berry, Chemin des Buis, école, salle omnisports) : 1 335.90 € HT (SIGNATURE)

Le dérasement/reprofilage du chemin de la Pouge à la route de Gençay est reporté au budget 2017.

GRAND CHANTIER : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE GENÇAY

Dans la continuité des aménagements urbains de nos entrées de bourg et en conformité avec le diagnostic de l'urbaniste Sophie BLANCHET de 2003, les travaux ont pu démarrer en juin. Ce projet a pour but de sécuriser et d'améliorer les déplacements piétons en intégrant les nouvelles normes d'accessibilité et en veillant à réduire la vitesse des véhicules.

Montant global des travaux : 560 000 € (estimatif)

Subvention DETR : 150 000 € (arrêté préfectoral 2016/D2/B2/163 du 13/9/2016)

Réalisations effectuées de juin à décembre 2016 :

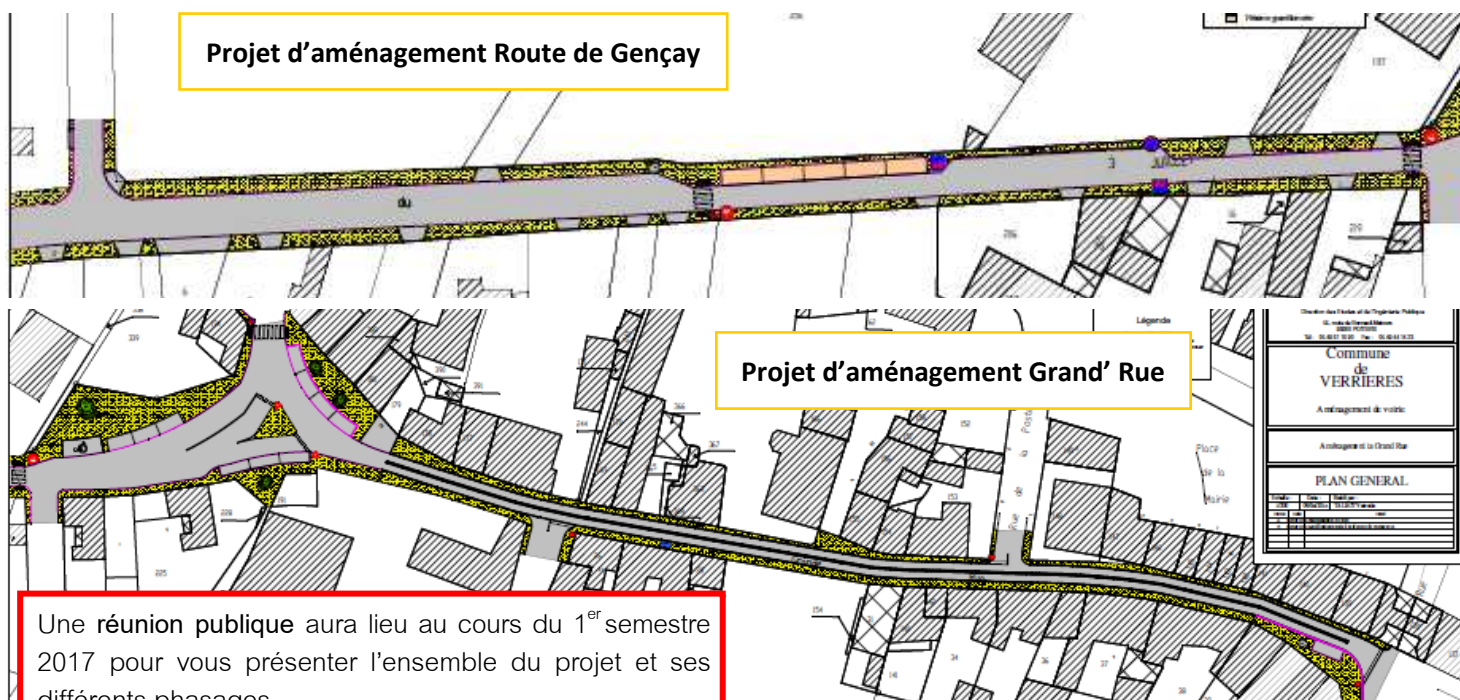
- Travaux d'enfouissement des réseaux électriques : 83 000 € pris en charge par le FACE C et financés à 100% par Sorégies
- Génie civil des réseaux de télécommunication : 30 403 € HT
- Création du réseau d'éclairage public : 34 375 € HT

Printemps 2017 :

- Travaux de renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable lancés par Eaux de Vienne pour 265 000 € HT
- Lancement d'un appel d'offre pour l'aménagement urbain

L'aménagement urbain devrait se dérouler au second semestre 2017.

Levier topographique réalisé pour l'aménagement : 3 165 € HT (BET GUICHARD DE GROMARD)



Une réunion publique aura lieu au cours du 1^{er} semestre 2017 pour vous présenter l'ensemble du projet et ses différents phasages.

SALLE POLYVALENTE

2 sèche-mains : 1 030 € HT (Eco Hygiène) et 225.80 € HT pour la pose (LANNEAU Electricité)

SERVICES TECHNIQUES

Aspirateur eau et poussière : 299.29 € HT

Tracteur neuf : 54 000 € TTC (livré le 8 novembre) avec reprise de l'ancien matériel 15 600 € TTC (SAS CLOUE)

MAISON DE RETRAITE

Achat et installation d'un climatiseur pour le stockage des fruits et légumes :

1 303.71 € HT (Ets AUZANNET)

Achat et installation d'un adoucisseur : 2 797 € HT (D. CHEVALIER)

Branchement, mise en service de l'adoucisseur : 343.50 € HT (LANNEAU Electricité)

BORNE DE RECHARGE pour Véhicules électriques

Montant indicatif acquisition et installation : 12 650 € HT.

Investissement pris en charge à 90% par des subventions cumulées.

Soit une dépense de 1265 € HT pour la commune.

Mise en service au mois d'avril.



ASSAINISSEMENT

L'ÉTAT DE LA DETTE - EMPRUNT STATION D'EPURATION

Organisme prêteur	Montant initial	Date	Taux	Échéances	Capital restant dû au 31/12/2016	Fin
Caisse des dépôts	300 000 €	28/01/2009	4.47% (fixe)	23 002.77 €/an	210 114.49 €	01/02/2029



À partir du 1^{er} janvier 2017, la compétence assainissement sera transférée **INTEGRALEMENT** à Eaux de Vienne, le capital restant dû de l'emprunt également.

LE BUDGET

Section Fonctionnement S'équilibre en recettes dépenses à	Section Investissement S'équilibre en recettes dépenses à
116 884 €	99 482.56 €

LA REDEVANCE

Part fixe	66 €
Part variable	1.00 € le m ³

FINANCES COMMUNALES

L'ÉTAT DE LA DETTE

BUDGET GENERAL - COMMUNE						
Objet	Organisme prêteur	Montant initial	Date	Échéances (2016)	Capital restant dû au 31/12/2016	Fin
IENA SOUPLESE	Crédit Agricole	1 220 000 €	09/10/2002	104 000 € /an	226 000 €	15/12/2018
Pôle Périscolaire	MSA	140 000 € (taux à 0%)	02/12/2013	14 000 € /an	98 000 €	02/12/2023

LE BUDGET

Section Fonctionnement S'équilibre en recettes dépenses à	Section Investissement S'équilibre en recettes dépenses à
1 253 010.39 €	1 736 405.56 €

Eléments de régulation	
D.C.R.T.P. : 159 531 €	F.N.G.I.R. : 303 400 €

Taux d'imposition 2016			Produits attendus
T.H.	F.B.	F.N.B.	
15.38 %	11.81 %	29.61 %	226 268 €
Taux inchangés			

Post-scriptum de M. le Maire quant à l'article de presse du top/flop des communes de la Vienne en date du 09/11/2016 :
 « Comme vous pouvez le constater, aucun emprunt n'a été contracté depuis le début de notre mandat. La gestion millimétrée de nos prédécesseurs et notre continuité dans cette action, font que nos finances sont à ce jour en parfaite santé. Malgré la diminution des dotations de l'Etat d'environ 40 000 € par an, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition et nous espérons bien poursuivre ainsi jusqu'à la fin de notre mandat. Ne pas avoir de dette à rembourser nous permet d'investir avec une part importante d'autofinancement. Je tenais à vous rassurer, sachez que nous restons soucieux de vos intérêts avant tout. »



À la veille de la signature d'une 4^{ème} convention tripartite (2017-2021) avec le Département et l'Agence Régionale de Santé...

Cette année, le personnel, les représentants des résidents et des familles ainsi que les élus, se sont mobilisés pour travailler sur ce dossier important. Des projets en adéquation avec les besoins et attentes des personnes accueillies ainsi que les ressources financières nécessaires seront soumis aux représentants de l'Etat et du Département. Le plus important reste le projet d'agrandissement qui, nous l'espérons tous, sera enfin retenu, pour 10 lits supplémentaires.

Une visite officielle de la Résidence aura lieu courant 2017 pour entériner les objectifs et projets de la future convention.

Une nouvelle organisation des services...

Depuis le 1^{er} avril 2016, l'équipe de nuit a été renforcée suite aux prescriptions de la commission de sécurité. Deux agents sont désormais présents chaque nuit pour répondre aux besoins des personnes et assurer leur sécurité.

Côté animation...

Un partenariat a été initié depuis janvier 2016 avec l'école de Verrières pour organiser des rencontres intergénérationnelles autour d'un jeu, d'une histoire, d'un goûter pour le plus grand bonheur des petits comme des grands!

Quelques résidents ont pris leur carte d'adhésion au Club des Amis de Verrières et se rendent 2 fois par mois aux activités accompagnés de l'animatrice.

Les festivités de l'année...

Les doyens de la résidence ont fêté respectivement leurs 102 et 101 ans.

Le repas des familles a réuni un peu plus de 90 convives au mois de juin dans une ambiance très conviviale.

Les résidents ont participé en octobre à la semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées) sur le thème « à tout âge faire société ». Certains d'entre eux ont assisté à un spectacle musical à la résidence « l'Oasis » à Montmorillon.

Quelques résidents ont participé à un après-midi à thème à la médiathèque de Verrières sur l'école d'autrefois. Ils ont passé avec beaucoup d'intérêt l'épreuve de la dictée avec les enfants de l'école.

Ils participeront début décembre au concours « du plus beau sapin de Noël maison » à la médiathèque de Verrières. Le marché de Noël a eu lieu le 10 décembre.

Le C.C.A.S. et la Direction

Contact : Natacha RENAULT - 05.49.42.88.76

EMPRUNTS COMMUNE (EHPAD)						
Organisme prêteur	Montant initial	Date	Taux	Échéances	Capital restant dû au 31/12/2016	Fin
CARSAT	291 064.20 €	31/10/2000	0 %	14 553.09 €/an	58 212.32 €	31/10/2020
Loyer : 140 880 € /an (inchangé)						

MANIFESTATIONS

Victoire du 8 mai 1945

Le cortège des Portes Drapeaux a été suivi par les enfants, les parents et les enseignants, de la mairie jusqu'au monument aux morts.

Les chants ont été menés par Laurence FAIDEAU. Le capitaine BOUTON du PSPG de Civaux était une nouvelle fois présent, au côté de Michel CHARBONNIER, président de la CATM section de Verrières.



La Couarde - 3 juillet 1944

La cérémonie s'est déroulée en présence des Portes Drapeaux de la section CATM de Verrières et des associations des Anciens Combattants du canton. Le Sous-préfet M. VIDON, Mme DESROSES vice-présidente du Conseil Départemental, son suppléant M. BOCK et le député M. CLEMENT ont également déposé une gerbe au pied du monument. Beaucoup d'enfants étaient là pour chanter la Marseillaise. La participation de l'association de collectionneurs de matériel militaire de Châtelleraut (CMM) a été appréciée. Ils ont recréé un campement dans la clairière et ont pu échanger avec le public sur leur passion.



Fête communale - 9 juillet

Dès 16h, petits et grands ont pu apprécier les animations proposées par l'APE et le Comité des Fêtes. Puis le miget « rafraichissant » a été servi par le Club des Amis de Verrières, avant d'entamer le repas campagnard et son cochon à la broche.

À 21h30 la municipalité proposait un concert sur l'eau avec le groupe « Sans Etats d'Ame » musique reggae-pop acoustique. À 23h commençait le spectacle pyro-aquatique et pour finir le bal populaire.

Une fois encore, le public était au rendez-vous. Cette fête maintenant réputée et attendue ne saurait perdurer sans l'implication de chacun des bénévoles, membres d'associations ou non, conseillers municipaux ...

MERCI à eux ! Et à l'année prochaine pour ceux qui le souhaiteront.



2 octobre - Repas des aînés

Nous avons été heureux d'accueillir près d'une centaine d'invités, servis par les conseillers municipaux, toujours dans la convivialité et la bonne humeur. Le déjeuner a été préparé par le restaurant La Flambée.

Armistice 1918 - 11 novembre

La commémoration a été célébrée avec les Portes Drapeaux de la section CATM de Verrières. Une trentaine d'enfants a chanté *Fleurs de Paris* de Maurice Chevalier et la *Marseillaise* devant l'assistance, parmi lesquels : Mme DESROSES vice-présidente du Conseil Départemental, le Capitaine BOUTON du PSPG Civaux et l'Adjudante Chef BARRET de la Brigade de Gendarmerie de Lussac.



Repas de Noël de l'école

Le « chef » Antoine a ravi les papilles de tous, avec un menu de fête pour l'occasion. Le repas était suivi du spectacle « Comptines à sons » de la Cie Croqu'Notes, proposé par la médiathèque.



PAROLES D'ASSOCIATIONS



L'ACCA de Verrières est constituée de 40 adhérents pour lesquels nous avons procédé à des lâchers de perdreaux et de faisans.

L'année n'a pas été propice à la reproduction du gibier, pas de couvées de perdrix ni de faisans et il a été constaté une faible population de lièvres.

Nous remercions la Mairie pour l'octroi d'une subvention contribuant à l'adhésion de la Fédération des Chasseurs de la Vienne ainsi que pour l'acquisition d'un local dont nous venons de prendre possession et où des travaux d'aménagement sont à faire.

La personne à contacter : Daniel BAUD - Président (06.70.32.77.57)

Le « nouveau » local



ADMAR : la référence du service à la personne

Découvrez notre gamme de services à la personne :

- Autonomie

Ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, préparation des repas

- Domicile

Ménage, repassage

- Famille

Garde d'enfant à domicile, soutien aux familles, action socio-éducative

- Santé

Services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées

Devenez BENEVOLE - pour les aider à bien vivre chez eux, sortez de chez vous ! Rejoignez les équipes de bénévoles de l'ADMAR. Contactez l'association pour bénéficier de ces services ou nous rejoindre.

Contact : 05.49.45.22.53 / info.assobouresse.fede86@admr.org



720 km COUME



LES AMIS DE COUME

Troisième édition réussie pour notre randonnée nocturne avec étapes gourmandes.

300 marcheurs ont suivi routes et chemins balisés pour se restaurer et découvrir la chapelle et le château de la Rigaudière illuminés, à la plus grande surprise de chacun.

Vous pouvez noter dans vos agendas : nous nous rendrons à Coume en Moselle, du 25 au 28 mai 2017 et renouvellerons notre marche, le 2 septembre 2017.

L'assemblée générale, au printemps sera l'occasion de fixer le déroulement de ces événements.

La personne à contacter : Catherine METAYER - Présidente (05.49.42.96.28)





LES ANCIENS COMBATTANTS

L'ensemble de la section de Verrières se compose de 18 personnes (bureau et membres).

En 2016, il y a eu de nombreuses dates importantes pour l'association :

- 18 février Réunion des Présidents à Poitiers avec M. Roland MOLLÉ
- 23 avril Congrès Départemental à Châtelleraut
- 8 mai Cérémonie pour la victoire de 1945 au Monument aux Morts avec les Portes Drapeaux
- 3 juillet Commémoration du Massacre de 1944 à la Couarde avec les Portes Drapeaux
- 18 juillet Minute de silence suite aux attentats, rassemblement avec les habitants et les Portes Drapeaux à la mairie
- 4 août Le Vigeant, Cérémonie avec les Portes Drapeaux
- 5 août Civaux, Cérémonie avec les Portes Drapeaux
- 12 août Civaux, présence des Portes Drapeaux pour le décès de M. Paul MORILLON
- 11 nov. Cérémonie pour l'armistice de 1918 au Monument aux Morts avec les Portes Drapeaux
- 5 déc. Cérémonie avec les Portes Drapeaux pour la fin de la guerre d'Algérie



(les Portes Drapeaux : Serge GOULPEAU, Roland MOLLÉ, Serge RICHARD, Raymond SOULLARD)

La personne à contacter : Michel CHARBONNIER - Président (05.49.42.97.28)



CLUB DES AMIS de Verrières

Avec nos 92 adhérents notre club vous propose différentes animations :

Belotes, tarot, scrabble ... avec goûter à la salle de Mancier les 1er et 3ème jeudi du mois de 14h à 18h
Marche le mardi (départ 14h devant la salle de Mancier)

Sorties culturelles et touristiques plusieurs fois dans l'année

Repas, pique-nique

Organisation de thé dansant, concours de belote ...

AFIN DE CRÉER UN LIEN ENTRE LES PERSONNES

La bonne marche de notre club cette année nous a permis d'offrir gratuitement le repas de Noël à tous nos adhérents.

C'est avec plaisir que nous souhaiterions accueillir de nouveaux adhérents et bénévoles afin d'élargir nos activités. Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions.

Les personnes à contacter : Jean-Paul SEGUY - Président (05.49.39.28.47)

ou Catherine VERGNAUD - Trésorière (05.49.42.76.30) - Tél. salle de Mancier 05.49.42.44.35.



JOURNEE FRUITS DE MER SEPT 2016



LA COMMUNAUTÉ LOCALE de Verrières fait partie de la paroisse Ste Jeanne Elisabeth de Montmorillon. Elle vous accueille le premier dimanche de chaque mois pour sa messe mensuelle. Elle est également à vos côtés pour tous les grands moments qui rythment votre vie et celle de vos proches.

Toutefois, nous sommes un petit groupe de bénévoles et nous faisons tout notre possible pour apporter à chacun un peu de réconfort. Nous serions très heureux d'accueillir tous ceux qui voudraient s'investir pleinement auprès de tous. N'hésitez pas et venez nous retrouver !

Contact : M. Adrien MEAUDRE responsable de la paroisse de Verrières - 05.49.03.47.89.

(Les horaires et lieux des messes sont notés sur la porte de l'église.)



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE :

Composée de 30 membres actifs cette année 2016/2017, l'APE de Verrières est une association dynamique. Elle a organisé au cours de l'année 2015/2016, 12 manifestations, qui ont permis d'aider l'école de Verrières dans le financement de projets scolaires, à hauteur de 7000 euros.

Suite à l'assemblée générale du 16/09/2016, l'APE vous présente son nouveau bureau :

M. BESSE Damien, président
M. BROSSIER Julien, vice président
M. DURAND Francis, trésorier
M. DELANDE Philippe, trésorier adjoint
Mme FOLLETETE Marie-Laure, secrétaire
Mme CHAUSSY Mélanie, secrétaire adjointe

Durant cette nouvelle année scolaire, diverses manifestations seront réalisées :

Dans un premier temps, certaines seront dans le cadre scolaire comme la vente de chocolats, de fleurs, de conifères en relation avec des entreprises locales.

Dans un deuxième temps, un marché de Noël en collaboration avec les institutrices, où les produits phares seront les créations de nos « têtes blondes » et de savoureuses pâtisseries.

Ensuite, des manifestations ouvertes à tout public seront proposées car comme dit le dicton : « Plus on est de fous plus on rit » .

La première festivité sera la bourse aux jouets, qui aura lieu à la salle Lochon le 28 novembre 2016. Ensuite viendra le tour du Loto le 8 janvier 2017 pour finir par notre incontournable bal populaire le 11 février 2017 au gymnase de Verrières.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : apedeverrieres@yahoo.fr , notre compte facebook ou notre adresse postale : Place de la mairie, Verrières.



LE COMITÉ DES FÊTES vous présente le nouveau bureau : Mme GUIBERTEAU Cécile - présidente, Mme PIAULT Marie - vice présidente, M. BODAINÉ Julien - trésorier, Mme FROMENTEAU Émilie - trésorière adjointe, Mme CHAUSSY Mélanie - secrétaire, M. SOULLARD Laurent - secrétaire adjoint.

Les membres actifs sont : M. DEMEESTER Guillaume, M. LESEINT Eric, Mme FLEURY Nadia, M. BOURDRON Olivier, Mme DECHATRE Sylvie, M. FAITFEU Morgan, Mme FILLON Nathalie, M. FILLON Bruno, M. CHAUSSY Sylvain, Mme DEVILLE Émilienne, M. MAGOTTEAUX Mickaël.

Le Comité des Fêtes dispose désormais d'un logo, d'une adresse mail cdfverrieres.86@gmail.com ainsi que d'une page facebook : [cdfverrieres86](https://www.facebook.com/cdfverrieres86).

Du matériel est disponible à la location (hors manifestations du Comité des Fêtes) : 1 € la table, 0,50 € la chaise, 60 € le tivolì. Une caution de 500 euros sera exigée pour la location des tivolìs. Le matériel sera à retirer sur place et non livré.

Personne à contacter : M. SOULLARD au 06/50/19/57/02. Un site internet pour la location du matériel est en cours de création.

Diverses manifestations auront lieu durant l'année 2016 et 2017. Le 3 décembre 2016, le Téléthon sera organisé en association avec le Comité des Fêtes de Saint-Laurent-de-Jourdes, le 3 juin 2017 le marché des producteurs, le 23 juin 2017 fête de la Saint Jean, 8 et 9 juillet 2017 Fête Nationale et brocante, le 10 décembre 2017 marché de Noël.

D'autres événements sont actuellement à l'étude (spectacle cabaret, théâtre, cinéma de plein air, concert ...). Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Le Comité des Fêtes vous souhaite une très belle année 2017 !





ENTENTE PONGISTE de Verrières

Madame, Monsieur, Chers amis Pongistes,

Cette année a été riche en événements avec tout d'abord la création d'un groupe « loisirs » consécutif à l'arrivée de jeunes joueurs, augmentant ainsi les effectifs du club avec une trentaine de licenciés cette année.

Ensuite, le bilan sportif de début de saison reste excellent avec de belles perspectives pour 2017. En effet, les équipes 1 (*1^{ère} Division*) et 2 (*3^{ème} Division*) poursuivent leur progression et visent désormais la montée au niveau supérieur, l'équipe 3 (*4^{ème} Division*) composée de joueurs débutants continue son apprentissage de la compétition chaque dimanche matin.

Nous espérons également faire aussi bien que l'année passée concernant la Coupe de Vienne (Finaliste : 2^{ème} place, saison 2015/2016).

Les bons résultats sportifs ne peuvent être au rendez-vous sans le soutien de tous ! J'en profite donc pour remercier chaleureusement la Municipalité de Verrières, nos partenaires-sponsors ainsi que tous nos membres actifs et bénévoles qui, grâce à leurs investissements, nous aident à améliorer et à développer notre club.

Amitiés sportives....

La personne à contacter : Mickaël BABONNAUD - Président (06.19.34.22.95) ou sur Facebook : verrières tennis de table.



VERCILHO Badminton

Notre club, affilié à la Ligue Poitou Charentes de badminton est tourné aussi bien vers la compétition que le loisir afin de satisfaire un public le plus large possible pour que chacun puisse se faire plaisir en toute convivialité. L'an dernier nous avons atteint un record de licenciés avec 75 adhérents.

Depuis le mois de septembre, nous avons décidé de créer une entente rassemblant les communes de Verrières, Civaux et Lhonnaizé, avec comme nouveau nom « Club VERCILHO badminton ».

Notre école de jeunes est notre fierté, 25 jeunes cette saison. Nos plus anciens jeunes maintenant « ados » s'investissent fortement dans la vie du club en organisant les entraînements une semaine sur deux.

Pour l'autre moitié des créneaux, l'animation pour les jeunes est assurée par Amandine, animatrice pour le développement du sport dans le Chauvinois.

Nous organisons un tournoi annuel officiel jeunes et vétérans en janvier. Cette année 3 équipes du club participent au mini championnat organisé par le comité départemental.

Le prix des licences est de **72€ pour les adultes, 70€ pour les enfants et 50€ pour les moins de 9 ans**. Un tarif dégressif de 5€ est appliqué à partir de 2 personnes licenciées de la même cellule familiale.

Nos créneaux d'entraînement sont les suivants :

Jeu libre le mercredi à Verrières, le créneau sera scindé en 2 :

19h à 20h créneau adultes et ados

A partir de 20h créneau réservé exclusivement aux adultes

Le vendredi à Lhonnaizé ou Civaux cours avec entraîneur :

18h à 19h : primaires

19h à 20h : collégiens et lycéens tout public

20h15 à 21h30 créneau compétition adultes et ados confirmés

Un site internet www.badcvb86.fr est régulièrement mis à jour avec toutes les informations importantes, alors n'hésitez pas à aller le consulter.

Personnes à contacter : Emmanuel PORCHERON (05.49.48.77.07) ou Dominique ONILLON (05.49.51.23.11)





DIV'GYM Verrières est une association créée depuis 2013 en lien avec Fleuré afin de pérenniser le poste de Wendy Dupy, salariée et diplômée pour le public adulte et petit enfant, agréée par la Fédération Française de Gym.

Comme les années précédentes, l'association propose de la gym pour adultes, à partir de 16 ans (renforcement musculaire) et enfants (éveil et jeux) de 4 à 6 ans, avec une éducatrice diplômée et salariée.

Les séances se déroulent à la salle J-A Lochon, pour les enfants les mardis de 17h30 à 18h30, avec possibilité de récupérer les enfants à la garderie de l'école de Verrières. Et, pour les adultes : les mardis de 19h à 20h et les jeudis de 20h à 21h.

Nous comptons actuellement 16 licenciés.

Les inscriptions peuvent se faire en cours de saison, 2 séances d'essai sont toujours proposées.

La cotisation annuelle est de 105 € (comprenant : l'affiliation à la Fédération Française de Gym, l'assurance et le fonctionnement du club).

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Emmanuelle Pineau au : 06 63 04 32 84 après 14h.



DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES de Lhommaizé/Verrières en lien avec Dienné

Le temps fort de notre association a été l'accueil dans nos deux communes du congrès des donneurs de sang de l'Union Départementale le 16 octobre 2016.

Le congrès s'est déroulé à Lhommaizé précédé d'un café-viennoiseries offert par la commune.

L'UD a pour but :

- de regrouper toutes les associations
- de susciter le don volontaire et bénévole de sang, de moelle osseuse et d'assurer la promotion du don d'organes.

A Lhommaizé Joël DEBIAIS président pendant 17 ans s'est vu remettre la médaille de Chevalier du Mérite du sang.

A Verrières environ 200 personnes se sont retrouvées autour du pot de l'amitié offert par la commune suivi du repas servi par le Comme chez soi.

Nos collectes de sang n'ont pas atteint l'objectif demandé par l'EFS, prochaine collecte le 15/12/2016 à Verrières de 15h à 19h.

Collectes 2017 : 06/06/2017 à Lhommaizé
20/12/2017 à Verrières

Randonnée du 1 Mai 2017 pour la promotion du don de sang à Verrières.

Rappelons que chaque jour en France 10000 dons sont nécessaires pour les besoins des malades et un million de patients sont soignés par an grâce aux produits sanguins.

La personne à contacter : André BLET - Président (05.49.42.76.91)



SPORTING CLUB VERRIEROIS - SCV

Belle saison 2015-2016 pour le SCV, avec deux montées : l'équipe 2 qui monte en 3^{ème} division et l'équipe 3 qui monte en 5^{ème} division. N'oublions pas aussi les moments que nous avons vécus avec l'équipe 1^{ère} qui a été éliminée en 8^{ème} de finale de la Coupe du Centre Ouest, une première pour le club qui n'avait jamais atteint ce niveau. Et les féminines qui ont fini 1^{ère} de leur poule !!!!

Enfin ne manquez pas nos manifestations qui ont lieu :

En Octobre : Soirée Moules/Frites

En février : Loto

En Avril : Soirée dansante

En Juin : Assemblée Générale

Sans oublier le tournoi Raymond AUDOUX



Suite page suivante

SCV suite...

Bureau 2016-2017

Président : PAILLAUD-PAIN Hervé
Vice-présidents : Dion Jean-Yves et BLANCHARD Olivier
Secrétaire : NIQUET Florian
Secrétaire Adjoint : BENAITEAU Mélissa
Trésorier : DUCLOS Thibault
Trésorier Adjoint : BENAITEAU Adrien
Membres : BLANCHARD Olivier, BONNEAU Éric,
BROQUEREAU Loïc, DUCLOS Angès, FROMENTEAU Bernard,
FROMENTEAU Michel, GRELET Éric, GUILLEMIN Pascal,
THEVENET Mickaël, DEBOEUF Ludovic, LAGHZAOUI Rachid

Responsables d'équipes :

Equipe 1 : ARNAUDET J-F et MERLET T.
Equipe 2 : DEBOEUF L. et DOUSSELIN A.
Equipe 3 : BRANCHEREAU V.
Equipe Féminines : PROUST P.
Equipe U6-U7 : BESSE D. et CHAUSSY S.
Equipe U8-U9 : DESROCHES K.
Equipe U10-U11 : DEBOEUF L. et SEGUY J-P
Equipe U12-U13 : THEVENET M. et BLANCHARD O.
Equipe U14-U15 : GAUTRON D. et LECOMTE J-P
Equipe U16 à U18 : JOSSE Y. et BRANCHEREAU V.

Un grand MERCI à la municipalité, aux sponsors et partenaires qui soutiennent notre association.

Merci aussi à tous les licenciés pour leur engagement pour le club.

Un grand MERCI à tous nos supporters qui ont été très présents cette année pour nous encourager.

Venez nombreux nous voir tous les week-ends au stade de la Garenne.



VERCIVAL Tennis Club

Avec plus de 80 enfants (dont 30% de filles), l'école de tennis tourne encore à plein régime cette année et, avec la volonté permanente de renforcer et d'améliorer la qualité de l'enseignement apporté, le club a recruté un entraîneur diplômé d'état supplémentaire (ils sont au nombre de 3 maintenant). Cette école de tennis fonctionne principalement le samedi matin sur 4 créneaux horaires et accueille les enfants à partir de 4 ans dans une salle chauffée. Les plus motivés ont aussi droit à une deuxième séance d'entraînement hebdomadaire en semaine et peuvent participer aux stages proposés à la halle des sports de CIVAUX pendant les vacances scolaires ainsi qu'aux compétitions par équipe.

Les cours de tennis adultes, proposés le jeudi soir sur 3 créneaux pour les joueurs de tous niveaux (du débutant au bon joueur de 3^{ème} série), sont aussi bien remplis. Un entraînement régulier sera nécessaire aux joueurs du club cette année, car 6 équipes ont gagné leur place en division supérieure et les confrontations à venir seront donc plus ardues. Le club a engagé 5 équipes vétérans, 2 équipes double-mixtes et 5 équipes séniors dans les différents championnats départementaux et régionaux.

En plus de ses traditionnelles manifestations sportives (Tournoi officiel en Décembre, Plateaux Jeunes en Janvier, TMC Dames en Mai, Tournoi Double-Mixtes en Septembre, ..), les bénévoles du club organisent cette année pour la 1^{ère} fois un loto à CIVAUX le **Samedi 18 Mars 2017** et ont prévu un déplacement en bus à Roland Garros le **Vendredi 2 Juin 2017** (voyage ouvert à tous). N'hésitez pas à y participer !

Pour tout renseignement sur le club et sur ses activités, vous pouvez contacter Philippe GAUTIER (06.76.73.68.73) ou Julien BIGEAU (06.63.75.31.52), suivre la page facebook du club ou vous rendre sur le site internet du club (<http://vercivaltc.clubeo.com>).



COMMERCES ET ARTISANS DE PROXIMITÉ		
Hôtel Brasserie "Les Deux Porches"	1 place de la Mairie	05 49 42 83 85
Bar Tabac "Les Etangs"	8 route de Lhonnaizé	05 49 42 75 64
Superette "EPI"	2 place de la Mairie	05 49 42 71 43
Boulangerie Pâtisserie "Au Fournil de Pompon"	10 place de la Mairie	05 49 42 71 17
Boulangerie Pâtisserie Laurent RICHARD	3 Grand'Rue	05 49 42 74 13
Restaurant "La Flambée"	4 place St Michel	05 49 42 71 46
Restaurant "Le Comme Chez Soi"	9 place de Coume	05 49 03 43 52
Pizzas à emporter "Just'Pizza »	39 route de Lhonnaizé	06 31 67 10 55
Volailleur "Les Grattes Bales du Gâteau"	2 le Gâteau	05 49 42 79 74
Horticulteur, pépiniériste BLANCHARD Serge et Annie	4 la Binotière	05 49 42 76 57
Paysagiste "Verrières Jardins Loisirs"	48 route de Lussac	05 49 42 45 32
Couturière à domicile Karine BONNEAU	38 route de Bouresse	05 49 51 79 67
Salon de coiffure "Sylvie Coiffure"	17 Grand'Rue	05 49 42 71 25
Fleuriste créateur "L'Arrosoir"	2 bis place du Champ de Foire	05 16 34 50 61
Garage/Station service "AD"	45 route de Lhonnaizé	05 49 42 71 51
Encadrement et cartonnage « Ça Cartonne »	16 rue du Crêt d'eau	06 63 57 63 55
ARTISANS DU BÂTIMENT		
Electricité générale - Alain BONHUMEAU	14 route de Lhonnaizé	05 49 42 81 01
Electricité générale - LANNEAU Cyril Electricité	8 chez Delage	06 76 94 44 52
Peinture en bâtiment - MIGNERE Gérard Peinture	22 la Pouge	05 49 42 81 59
Plombier, chauffagiste, ramonage - Olivier ANDRE	2 la Binotière	06 83 47 33 75
Tapissier, bourrelier - Thierry MATIGNON	21 Grand'Rue	05 49 42 79 20
ENTREPRISES		
APS Sarl (surveillance, gardiennage, protection)	4 Grand'Rue	05 49 42 93 71
BELLO CONSTRUCTION	4 za du Grand Buisson	05 49 42 95 48
BLANCHARD Michel Sarl (chaudronnerie)	11 route de Gençay	05 49 42 73 69
COURANDIERE Fabrice (terrassement)	5 za du Grand Buisson	06 87 29 22 85
NEOLIS Sarl (négoce de grain, coopérative agricole)	Chez Brisset	05 49 42 71 66
PROFESSIONS LIBÉRALES		
Médecins généralistes Drs DEDIEU, MESRINE et VANDERKAM	5 rue de Provence	05 49 42 71 05
Chirurgiens dentistes Drs LEDEVIN Cécile et Mikaël	3 rue de Provence	05 49 42 87 09
Cabinet d'infirmières Mmes FOURNIER, GUERAUD et VERGNIAUD	9 rue de Provence	05 49 42 78 76
Kinésithérapeutes Mme BORZACCHINI et M. GIRARD	7 rue de Provence	09 50 09 29 75
Cabinet vétérinaires Drs BALLANDONNE, CATELLA, CUI- SENIER et FREBLING	1 rue de Provence	05 49 42 71 19
Pharmacie Drs EPINETTE Marie-Colette et François	11 rue de Provence	05 49 42 72 15
Notaire Me BERNUAU Isabelle	26 route de Lussac les Châteaux	05 49 42 71 01
Assurances MMA Jean-Michel MINGOT	7 place de la Mairie	05 49 42 71 56
INFINITUM (séances de yoga) Maryse BASTIERE	21 cité du Pavillon	06 71 51 73 04

Vous avez créé votre entreprise, artisanat ... présentez-vous à la mairie pour mettre à jour notre annuaire et le site internet.



Merci à Sandrine BERTHAULT pour l'utilisation de sa collection personnelle de photographie (verso de la couverture)

Calendrier des fêtes 2017

JANVIER

- Samedi 7 : vœux du maire à la salle JA Lochon
- Dimanche 8 : loto de l'AFPS à la salle polyvalente
- Dimanche 22 : thé dansant du Club des Amis de Yerrières à la salle polyvalente

FEBRIER

- Samedi 11 : bal de l'AFPS à la salle polyvalente

Loto du SCY à la salle polyvalente (selon les matchs)

MARS

- Samedi 11 : soirée cabaret du Comité des fêtes à la salle polyvalente (sous réserve)

Vendredi 24 : carnaval de l'école organisé par le Comité des Fêtes (départ de la salle JA Lochon)

Bal du SCY à la salle polyvalente (selon les matchs)

MAI

- Lundi 1er : randonnée du don du sang

Lundi 8 : commémoration victoire 1945 des Anciens combattants au monument aux morts et vin d'honneur à la salle JA Lochon

Dimanche 14 : thé dansant du Club des Amis de Yerrières à la salle polyvalente

JUIN

Samedi 3 : marché semi nocturne des producteurs par le Comité des fêtes dans le bourg

Dimanche 4 : broc' Auto-moto de l'AFPS au stade de la Garenne

Vendredi 23 : kermesse de l'école et fête de la Saint Jean à la salle polyvalente et au stade

Tournois de sixte et tournois RAYMOND AUDOUR au stade (selon les matchs)

JULLET

Lundi 3 : commémoration de la Couarde

Samedi 8 : fête du village au stade de la Garenne animation du Comité des fêtes

Dimanche 9 : brocante organisée par le Comité des fêtes au stade de la Garenne

AOUT

Samedi 26 : concert organisé par le Comité des fêtes à la salle polyvalente

SEPTEMBRE

Samedi 2 : randonnée nocturne des Amis de Coume (départ salle polyvalente)

Dimanche 10 : thé dansant du Club des Amis de Yerrières à la salle polyvalente

OCTOBRE

Dimanche 8 : repas offert aux aînés par la municipalité à la salle JA Lochon

Repas Noyelles-frîtes du SCY à la salle polyvalente (selon les matchs)

NOVEMBRE

Samedi 11 : commémoration de l'armistice 1918 par les Anciens combattants au monument aux morts et vin d'honneur à la salle JA Lochon

Dimanche 26 : bourse aux jouets de l'AFPS à la salle JA Lochon

DECEMBRE

Mardi 5 : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie par les Anciens combattants au monument aux morts et vin d'honneur à la salle JA Lochon

Dimanche 10 : marché de Noël par le Comité des fêtes à la salle JA Lochon

Mercredi 20 : don du sang à la salle JA Lochon

Vendredi 22 : repas de Noël de l'école offert par la municipalité et spectacle proposé par la médiathèque